

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers et
du recrutement

La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 5 mai 2004 fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers techniques et pédagogiques supérieurs (domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) ;

Vu l'arrêté du 1er juillet 2008 fixant les modalités du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne pour le recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Isabelle DELAUNAY
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Président

M. Guillaume STOECKLIN
Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe

Académie de MONTPELLIER

Membres du jury

Mme Léna CLEMENT
Inspectrice de la jeunesse et des sports

Académie de TOULOUSE

M. Marc COUCOURDE
Conseiller technique et pédagogique supérieur hors classe

Académie de NANTES

M. Rémi DUCLOS
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Académie de la MARTINIQUE

Mme Adeline MORICONI
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Marie-Agnès PIERROT
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de NANCY-METZ

M. Emmanuel PORTE
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Administration centrale

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 8 janvier 2026

Pour la ministre des sports, de la jeunesse
et de la vie associative et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLLINEAU